

Un suicide au sein d'une école provoque un chaos émotionnel. Comment faire face ?

■ Un élève a mis fin à ses jours dans un internat en Flandre. Le Centre de prévention du suicide peut venir en aide.

Eclairage Annick Hovine

Un drame s'est produit, lundi matin, dans un internat en Flandre. Un jeune rhétoricien a mis fin à ses jours dans sa chambre. La direction confirme les faits et indique que les élèves de l'établissement sont bien entourés par les équipes pédagogiques. *"Quand un suicide intervient dans une école, cela plonge l'établissement dans un chaos émotionnel et organisationnel. Ce type d'événement arrive souvent brutalement, sans que l'on y soit préparé"*, decode Sylvie-Anne Hye, psychologue, formatrice et intervenante extérieure dans l'équipe du Centre de prévention du suicide (CPS).

Il faut nommer le drame

Un suicide provoque une déflagration dans la communauté scolaire. L'impact sur les élèves varie en fonction de la proximité avec le jeune concerné (un copain proche ou un gars qu'on connaît de vue) et de leur propre situation. Les enseignants, qui ont parfois eux-mêmes des ados, n'en sortent pas indemnes non plus. Sans parler de la direction qui doit tenter de tout gérer (prévenir les parents, informer professeurs et élèves, organiser le soutien et l'aide...) en dominant ses propres émotions. Avec l'angoisse, terrible, que d'autres élèves passent à l'acte.

"Chaque personne réagit différemment à un suicide, principalement en fonction de son lien avec le défunt. Intervenir de façon adéquate, avec un encadrement optimal, cela permet d'éviter le phénomène de reproduction", rassure M^{re} Hye qui est spécialisée dans la "postvention" à la suite d'un passage à l'acte, abouti ou non, dans une collectivité.

Comment réagir dans l'urgence et à bon escient ? *"Il faut d'abord informer tout le monde et proposer de l'aide, en procédant par cercles concentriques : les élèves les plus proches et ceux qui ont été confrontés à la découverte du corps, les adultes encadrants, la classe du défunt, les autres classes..."*, explique la psychologue. L'annonce doit être faite par quelqu'un de la direction *"parce que c'est l'autorité"*. Et il faut nommer le drame, dire clairement qu'il s'agit d'un suicide. Tenter de le cacher, de mettre le couvercle, c'est une grave erreur. *"L'école doit au contraire mon-*

trer qu'elle a pris en compte ce qui s'est passé. Si l'on n'en parle pas, si l'on n'en dit rien, pour les jeunes, c'est comme si on pouvait mourir et que ce n'était pas grave."

Ne pas s'arrêter à "la goutte d'eau"

Inutile, en revanche, d'entrer dans le détail du "comment" le jeune s'est suicidé : *"Cela ne sert à rien."* Mais il est important de dire aux élèves que l'on ne connaît pas les raisons qui ont poussé leur camarade à s'ôter la vie, ajoute Sylvie-Anne Hye. *"Il faut rappeler que le suicide est multifactoriel, que c'est un processus, qu'à ce moment-là de sa vie, le jeune ne voyait pas d'autre issue à son problème."*

La tentation existe, surtout dans les écoles, de chercher des coupables. *"Quand on s'arrête à 'la goutte d'eau', les effets peuvent être catastrophiques : la petite copine qui le quitte, un échec à un examen... C'est extrêmement réducteur : on ne se suicide jamais juste pour ça. Il faut le répéter."*

Les hommages au défunt doivent être pensés dans un cadre et un temps définis : présentation des condoléances, livre d'or, présence aux funérailles... *"L'école doit ensuite reprendre ses activités pédagogiques, son rôle et ses missions"*, insiste la psychologue. *"Un décès par suicide, cela ébranle encore plus, alors on a tendance à en faire plus."* Dans certains établissements, on affiche encore la photo d'un élève qui s'est suicidé un ou deux ans plus tôt. *"Même si cela part d'une bonne intention, ce n'est pas approprié et c'est très angoissant. En faisant cela, on est à côté de la plaque. Les écoles ne doivent pas devenir des lieux de mémoire. Elles doivent reprendre leur cadre contenant."*

Face au suicide

Repères

Le Centre de prévention du suicide. Le site du CPS (www.prevention-suicide.be) propose toutes les informations utiles à propos du suicide. Le numéro d'appel (**0800 32 123**) est accessible gratuitement. On peut aussi former le numéro gratuit **103** (Ecoute Enfants) pour obtenir des réponses à ses questions. On y trouve aussi un **Forum**, espace de libre expression, de partage, de débats et de discussions entre internautes autour du thème du suicide et de sa prévention.

Pour les écoles. Pour contenir et accompagner au mieux les inévitables effets d'un suicide dans une école, l'idéal est de réserver un moment de réflexion, en dehors de tout contexte de crise, pour penser anticipativement les mesures à prendre. Sous l'onglet "Je veux me former", on trouve les informations de "Soutien aux acteurs scolaires".

"L'école doit montrer qu'elle a pris en compte ce qui s'est passé."

Sylvie-Anne Hye
Psychologue, formatrice
et intervenante extérieure.